

DES MARSEILLAISES EN POLITIQUE

L'étude présentée ici est purement exploratoire. Elle ne vise qu'à faire germer des hypothèses, à ébaucher une problématique, son objectif étant d'examiner une double spécificité : féminine et marseillaise. 1. Les « femmes politiques » sont-elles oui ou non, assimilables aux hommes politiques ? 2. Les femmes politiques marseillaises¹ sont-elles assimilables aux femmes politiques d'autres cités ? Sinon, en quoi consistent les différences et que signifient-elles ?

On trouvera ici le premier pas, très modeste, d'une investigation qui prendra peut-être la forme d'une prosopographie. Les témoignages exploités, au nombre de 22² permettront l'élaboration d'un questionnaire détaillé, en vue d'une enquête aussi exhaustive que possible. Les Marseillaises qui, depuis 1945, se sont investies dans la vie politique ne sont pas nombreuses : toutes instances confondues, on compte moins de 70 élues, les plus nombreuses étant comme partout les élues municipales³. Il va de soi qu'on ne peut trouver là aucune base statistique valable.

1. Nous avons accepté comme « marseillaises » celles qui se déclarent telles au moment de l'enquête, même si elles ne sont pas nées à Marseille.

2. Sur ces 22 témoignages, 12 émanent d'élues, 10 de candidates malheureuses. On trouvera leur répartition en annexe I.

3. Sur ces dernières voir le mémoire de maîtrise d'Alain Blanc, très riche d'informations : *Des femmes en politique. L'exemple des candidates et élues à la municipalité de Marseille de 1945 à 1989* – Université de Provence, dir. Eliane Richard, 1993.

Les témoins ont dit, en gros, pourquoi elles étaient entrées en politique, comment elles ont compris et assumé leur rôle, quel jugement elles portent sur la politique en général. Résumons leurs réponses.

Les facteurs favorables à l'engagement féminin ont évolué de 1945 à 1993. Au début la Résistance fonctionne comme une matrice originelle. Elle met au monde politique des femmes de premier plan comme Germaine Poinso-Chapuis, Irma Rapuzzi, Irène Laure, Lucia Tichadou⁴. Ultérieurement, la guerre d'Algérie, la crise de 68 éveillent des consciences, mais sans propulser aucune élue. A Marseille comme ailleurs, des années 50 aux années 1970, le deuxième sexe est écarté de la politique⁵. A partir de 1972-75 la vague féministe commence à porter des femmes sur les listes. Mais en fait ce sont surtout les réformes administratives des années 80 qui, en multipliant les sièges à pourvoir, attirent quelques femmes vers de nouveaux mandats : en 1982-1983, la loi PLM structure les mairies de secteur, la décentralisation structure le Conseil régional ; le Parlement européen est élu (voir annexe I).

Si la conjoncture est plus ou moins favorable à l'engagement, elle n'en détermine pas le sens. Pour expliquer le choix d'un parti il faut faire intervenir d'autres facteurs. L'influence familiale, ou plus largement le milieu d'éducation constituent un élément essentiel. Les témoignages sont très riches sur les relations père fille, mère fille, sur le rôle des grands parents, sur le conflit des générations⁶. Des parents très politisés politisent leurs enfants. C'est particulièrement vrai parmi les communistes. En particulier pour des immigrés italiens ou espagnols qui avaient fui les régimes fascistes durant les années 30, le communisme était bien plus qu'une opinion politique, c'était une affirmation identitaire. Les enfants s'y intègrent, les filles comme les garçons.

Il semble d'ailleurs que l'influence familiale s'affaiblisse au cours de la période considérée. Ce relais serait-il pris par les enseignants ? Deux témoins évoquent leur professeur de philosophie. Rappelons que le nombre des filles augmente, en nombres absolus et en nombres relatifs, dans

4. Nous n'avons et n'aurons aucun témoignage direct de ces personnalités : trois ont disparu et Irma Rapuzzi ne veut pas témoigner. Mais des étudiants consacrent leur mémoire de maîtrise, sous la direction d'Eliane RICHARD, aux héroïnes de cette période : Stéphanie Arnaud étudie la vie et l'oeuvre politique de Germaine Poinso-Chapuis (Université de Provence, juillet 95); Ingrid GAILLARD recense les résistantes marseillaises. On peut aussi consulter Jean PASCAL, *Les femmes députés de 1945 à 1988*. Edité par l'auteur, 282, rue Saint Jacques, 75005 Paris, 1990.

5. Cf. William GUERAICHE, *Les femmes de la vie politique française de la Libération aux années 70. Essai sur la répartition du pouvoir politique*. Thèse sous la direction de Rolande Trepmpé, Toulouse 1992. Inédite.

6. Cf. Janine MOSSUZ-LAVAU et Mariette SINEAU, *Enquête sur les femmes et la politique en France*, Paris, 1983, Collection Recherche et politique.

l'enseignement secondaire : à la fin des années 60, il y a en France autant de bachelières que de bacheliers⁷. La relation entre le degré d'instruction des filles et l'engagement politique féminin a déjà été souligné⁸.

À côté de la famille et des études le milieu associatif peut conduire à un engagement politique. Nous partions avec l'hypothèse que les associations féminines, si vivantes à Marseille, constituaient le vivier principal des femmes politiques. Les témoignages ne l'ont pas confirmé. L'activité en association peut même être dissuasive : telle qui se sent efficace dans son association n'a pas tellement envie d'entrer dans les luttes politiques, réputées si dures. Pour la moitié environ des témoins, la démarche a été inverse : elles ont d'abord milité dans un parti ; c'est pour lui, à son service, qu'elles ont ensuite adhéré à des associations : comités d'intérêt de quartier, associations de locataires, associations de parents d'élèves. C'est ce que disent la plupart des communistes ; mais c'est aussi ce que disent l'adhérente du RPR, celle du parti radical, celle du Front national, et une socialiste ; quant aux « Vertes », l'une refuse toute distinction entre le militantisme associatif et le militantisme politique. Ces observations invitent à une exploration plus minutieuse des rapports entre associations et partis, rapports qui se modifient sans doute au cours du temps.

Reste que pour la moitié des enquêtées deux catégories d'associations les ont aidées à mûrir leur conscience politique : les associations de parents d'élèves et les associations féminines-féministes. Il faudra donc interroger la dynamique propre de ces associations. On sait qu'au début de la V^e République, la préparation, le vote et la promulgation de la loi Debré (1959-1960) ont mobilisé face à face les partisans de l'enseignement libre et les défenseurs de la laïcité. Or pour une femme très attachée à son rôle familial, l'intérêt des enfants constitue un motif légitime de sortir de chez soi, de s'initier à la chose publique, de participer à des actions collectives ou de les diriger.

Les associations les plus féministes ne se sont pas toutes soucies d'engagement politique : les mouvements gauchistes refusaient toute collusion avec « le système ». Mais des associations féminines plus discrètes ont trouvé un nouveau souffle vers 1972. C'est le cas de l'Union féminine civique et sociale et du Mouvement Jeunes femmes dont l'objectif majeur a toujours été de pousser les femmes à l'engagement. Ici émerge une spécificité marseillaise : le Mouvement Jeunes femmes a produit en 1974 un rejeton vigoureux le CODIF (Centre d'orientation, de documentation et d'information

7. Cf. C. BAUDELLOT et R. ESTABLET, *Allez les filles*, Paris, 1992. M. DURU BELLAT, *L'école des filles. Quelle formation pour quels rôles sociaux ?* Paris, 1990.

8. Janine MOSSUZ-LAVAU, « Le vote des femmes en France (1945-1993) », *Revue française des Sciences Politiques*, Août 1993.

pour les femmes), soutenu par la municipalité. L'activité performante du CODIF a décidé la municipalité de Marseille à créer en 1977 une délégation municipale au droit des femmes. Le CODIF a donc servi de tremplin en 1976 à une élue, Jeanne Mazel, qui reçut la charge de la délégation. Ici se pose nettement le problème de la spécificité féminine. La déléguée au droit des femmes est une femme politique qui se consacre aux femmes. Le risque est bien connu : il consiste à mettre les femmes à part dans une sorte de ghetto politique. La déléguée, consciente du risque, a demandé bientôt à assumer aussi d'autres responsabilités, notamment celle de la consommation.

Un dernier facteur mérite attention : le fait du prince. Peu de femmes se sont portées spontanément candidates ; toutes disent qu'« on » est venu les chercher. Qui est « on » ?

Ici encore les communistes sont à part : « on » n'y est pas personnalisé. Les instances supérieures du parti encouragent une telle à gravir les échelons à l'intérieur du parti puis à affronter une candidature. Les témoins non communistes citent Michel Pezet, Jean-François Mattei, Bruno Mégret et, bien sûr, Gaston Defferre. S'il existe une spécificité marseillaise, elle tient en grande partie à la personnalité et à l'autorité de ce dernier. Sa culture protestante et libérale nuançait les traditions patriarcales : ainsi il a soutenu le Planning familial dès le début des années 1960, et il a appuyé le CODIF. Reste que lui aussi tient compte de la conjoncture. Les temps forts sont toujours les mêmes : au début des années 50 il a pu confier des responsabilités importantes à Germaine Poinso-Chapuis et à Irma Rapuzzi ; au début des années 70, il a voulu attirer des femmes au conseil municipal : deux de nos témoins disent avoir refusé, l'une ne se sentait pas mûre, l'autre n'avait que 21 ans. Après 1975 l'étouffante rigidité des partis commence à laisser les hauts responsables, qui se tournent vers ce qu'on appelle alors « la société civile ». Defferre favorise la création d'institutions nouvelles, les groupes d'action économique et sociale (GAES), qui ont servi de tremplin à plusieurs femmes (dont deux de nos témoins) aux élections municipales de 1977.

Après l'engagement, la pratique. On doit ici recourir aux méthodes ethnologiques d'observation participante. Comment les femmes politiques organisent-elles leur espace-temps ? Parmi elles les mères de jeunes enfants subissent un handicap considérable, sauf si elles réussissent à déléguer leur responsabilité maternelle ; mais les solutions sont presque toujours précaires et aléatoires. C'est vrai pour toute activité, bien plus encore pour l'activité politique : l'âge, l'état civil, le rôle parental pèsent beaucoup plus sur les femmes que sur les hommes. Et que dire de celles qui exercent en plus un métier. Elles doivent s'adapter : chaque minute, chaque journée, chaque semaine, découpe chaque mois et chaque année. Telle conseillère municipale dégage

trois après-midi par semaine pour la mairie ; telle députée passe trois jours par semaine à Paris, quatre dans sa circonscription.

Toutes disent qu'elles éprouvent beaucoup moins que les hommes le besoin de parler en public, dans des réunions. Elles préfèrent écouter leurs électeurs soit à leur permanence, soit sur le terrain, en faisant leurs courses. Qu'est-ce qui est plus efficace ? L'une d'elles, qui ramène fièrement, un soir, deux cartes d'adhérents au siège du parti, voit avec stupeur un camarade en ramener quatre cents...

Parlant de leurs relations avec le personnel politique, toutes redoutent les aparatchiks locaux qui leur barrent la route dès qu'elles apparaissent comme des rivales. Mais est-ce spécifique ? Les hommes ne sont pas tendres entre eux non plus, et les femmes entre elles pas davantage. D'autres se plaignent qu'on ne veuille jamais utiliser leur compétence dans le parti : celle qui émet une critique ou avance une proposition est bientôt éjectée. Pour monter dans ces hiérarchies, il faut être soumise, dévouée, n'exprimer aucune ambition.

Ces conditions ne sont peut-être pas les mêmes dans toutes les instances. Ainsi la députée européenne a su développer des actions féministes que son parti (socialiste) a superbement ignorées. Soulignons que plusieurs témoins, entrées non féministes dans un parti, sont devenues d'ardentes féministes à son contact.

Interrogées à propos de la spécificité marseillaise, la plupart des témoins la nient. Tout se passerait à Marseille comme ailleurs. Deux personnes dénoncent pourtant le clanisme, le clientélisme, le piston généralisé, et même l'influence de la mafia, mais sans oser citer d'exemples précis, donc sans situer historiquement de tels phénomènes.

Interrogées à propos de la spécificité féminine, les témoins ont aussi des réponses attendues : les femmes ont plus le sens du social, du concret, de l'efficacité immédiate ; elles ont moins le sens de l'intrigue ou des stratégies. La témoin députée fut très surprise, arrivant à l'Assemblée nationale, de voir tous les hommes se précipiter vers les commissions parlementaires de la Défense et des Affaires étrangères (alors que ce sont pratiquement des domaines réservés du gouvernement) et dédaigner l'énorme commission des Affaires sociales qui dévore une part si importante du budget de la République (elle regroupe en effet l'éducation, la santé, la sécurité sociale...). De même au plan local. Moyennant quoi les femmes politiques éprouvent souvent un sentiment d'impuissance : elles vivent les injustices sociales comme un scandale que les hommes politiques ne dénoncent guère qu'en parole.

Il faut conclure avec une prudence toute historienne. Les vingt-deux témoins, quel que soit leur âge, n'ont qu'une expérience politique récente : elles ont été élues ou candidates après 1975. Rien d'éternel ni d'universel dans ce qu'elles disent sur les Marseillaises en politique ! Le cliché est un instantané.

Il y a sans doute un avant, qui reste à découvrir. Et il y aura un après qui déjà se dessine. Au cours des années 80, la construction des « quartiers Nord » a partagé la ville en deux. Des initiatives féminines spontanées ont pris corps dans les quartiers défavorisés. Des femmes issues de milieux modestes ont créé de nouvelles associations (Femmes de Seon, AFTDO...); elles ont fait leur éducation politique sur le tas, empiriquement. A présent elles aspirent aux responsabilités. Deux témoins de cette catégorie, qui se disent « sans parti » souhaitent figurer sur des listes municipales, et même en tête de liste. Affaire à suivre !

En tous cas, d'ores et déjà, il semble bien que l'engagement et le parcours d'une femme politique, à Marseille ou ailleurs, dépendent au moins autant de son équation personnelle que de son sexe.

Régine GOUTALIER, Yvonne KNIBIEHLER

ANNEXE I

Témoins

Sources : 22 témoignages - 12 élues, 10 militantes

Elues

- Municipalité

5 adjointes et conseillères à la Mairie Centrale dont :

2 socialistes, 1 membre du parti radical

2 sans parti

1 Maire de secteur (socialiste)

1 adjointe dans mairie de secteur (communiste)

- Département

1 conseillère (communiste)

- Région

1 vice présidente (UDF)

1 conseillère (Front national)

- Assemblée nationale

1 ex députée (Parti socialiste)

- Parlement européen

1 ex députée (Parti socialiste)

Parmi les élues : 5 socialistes, 2 communistes, 1 radicale, 1 UDF, 1 Front national, 2 sans parti.

Militantes

Parmi les militantes : 3 socialistes, 2 communistes, 2 écologistes, 1 RPR, 2 sans parti (candidates sur des listes hors parti).

Nota : 8 témoins sont issues de parents ou de grands parents immigrés.

ANNEXE II

Femmes élues des B.d. R. et PACA

Nous remercions vivement celles qui nous ont aidées à établir ces listes : Annick Riani et Hélène de Caix d'une part, Christiane Bonnal d'autre part.

Députées des B.d.R. depuis 1945 :

- Constituante de 46 = 13 députés dont 3 femmes : Raymonde Nédelec, Germaine Poinso-Chapuis et Irène Laure (Aubagne) = 23 %.
- Assemblée nationale de 47 : 13 députés dont 2 femmes : R. Nédelec et G. Poinso-Chapuis = 15,38 %.
- 1953 : 13 députés dont 2 femmes : Yvonne Estachy et G. Poinso-Chapuis = 15,38 %
- 1959 : pas de femmes
- 1965 : pas de femmes
- 1977 : 11 députés dont 1 femme : Jeanine Porte : 9 %.
- 1983 : pas de femmes
- 1988 : Jeanine Ecochard
- 1993 : 16 députés dont 1 femme : Thérèse Aillaud (16^e circonscription) : 6,25 %.

Sénat

- Conseil de la République jusqu'en 1962 puis Sénat.
- 1953 : 5 membres dont 1 femme : Mireille Dumont : 20 %.
- 1956 : 5 membres dont 2 femmes : Mireille Dumont et Irma Rapuzzi : 40 %.
- Jusqu'en 1983 : 5 sénateurs dont 1 femme : Irma Rapuzzi = 20 %.
- Après 1983 : 7 sénateurs et toujours 1 femme : Irma Rapuzzi = 14,28 %.
- 1987 : 7 sénateurs et toujours une femme : Irma Rapuzzi = 14,28 %.
- 1995 : 7 sénateurs dont 0 femme.

Conseil général :

- 1946 (34 membres jusqu'en 1974) : 3 femmes dont 2 à Marseille : Josette Reibaut (5^e canton) et Raymonde Nédelec (6^e canton) + Anne-Marie Trinquier à Aix-Sud = 8,82 %.

- 1953 : pas de femmes

- 1968 : 1 femme : Irma Rapuzzi = 2,9 %.

- 1974 : 44 conseillers généraux, 3 femmes : Irma Rapuzzi (7^e canton), Jeanine Porte (8^e canton) et Mireille Freichinier (adjointe au Maire de Port-St-Louis du Rhône) = 6,8 %.

- 1983 : 55 membres dont 4 femmes : Rapuzzi, Porte, Colette Chauvin (9^e canton) et Mireille Freichinier = 7,27 %.

- 1987 : 47 membres dont 2 femmes : Porte (8^e canton) et Freichinier = 4,25 %.

- 1995 : 53 membres dont 3 femmes : Marie-Louise Lotta (Marseille 6^e canton), Jeanine Porte (Marseille 8^e canton), Thérèse Aillaud (Tarascon) = 5,6 %.

Conseil régional :

- 1983 : conseil de 105 membres nommés dont 28 députés parmi lesquels 1 femme : Louise Moreau, maire de Mandelieu ; 17 sénateurs parmi lesquels Irma Rapuzzi, Geneviève Beguin, maire d'Aups ; 32 représentants élus par les conseils généraux parmi lesquels aucune femme et 30 représentants élus par les conseils municipaux parmi lesquels Henriette Sachetti (05), Anne-Marie Dupuy (06) et Maryse Joissains (Aix) : soit un total de 6 femmes = 5,7 %.

- 1987 : 117 membres élus au suffrage universel : pas de femmes au bureau du CR mais 12 femmes parmi les élus : Odette Boivin (conseillère municipale de Vence) ; Jacqueline Mathieu-Obadia (conseillère municipale de Nice) ; Danielle Bleitrach (BdR) ; Colette Chauvin (conseillère des 1^{er}, 4^e, 13^e et 14^e arrondissements) ; Ivane Eymieu (BdR) ; Pauline Giacomi (BdR) ; Germaine Pivasset (conseillère municipale d'Aix-en-Provence) ; Edmonde Talassinou (1^{ère} adjointe au maire de Gréasque) ; Odette Casanova (Var) ; Andrée Heymonet (adjointe au maire de Toulon) ; Yann Piat (députée du Var) ; Nicette Aubert (Vaucluse) = 10,25 %.

- 1993 : 123 membres dont 16 femmes, 7 vice-présidents dont 1 femme (Ivane Eymieu) = 13 %.

Commission permanente : 33 membres dont 5 femmes.

Mireille d'Ornano (cons. mun. de Grenoble), Odette Boivin (cons. mun. de Vence), Josiane Pastorel (cons. mun. de Nice), Martine Radix (06), Paule Rey-Joselet (06), Sylvie Andrieux (13), Michèle Carayon (13), Ivane Eymieu (13), Mireille Freichinier (cons. mun. de Port-St-Louis du Rhône), Marie-Louise Jacob (13), Marie-Claude Roussel (13), Odette Casanova (cons. mun. de Toulon), Andrée Heymonet (adjointe au maire de Toulon), Danielle de March (cons. mun. de Toulon, députée européenne), Nicette Aubert (84), Elisabeth Guigou (84).